



COMMUNIQUE DE PRESSE

## Vive le CETA libre !

### Les exportateurs de vins et spiritueux restent mobilisés

**Paris, le 21 mars 2024 – Le Sénat a rejeté aujourd’hui le projet de loi de ratification de l’accord économique et commercial global (AECG). Ce choix est regrettable. C’est un échec pour la France et un coup porté par la majorité sénatoriale au secteur des vins et spiritueux.**

Le Sénat examinait aujourd’hui le projet de loi de ratification de l’accord économique et commercial global, entré en vigueur de manière provisoire depuis le 21 septembre 2017.

Depuis cette date, l’excédent commercial des secteurs agricole et agroalimentaire français a été multiplié par trois, passant de +196 millions d’euros € en 2017 à +578 millions d’euros en 2023.

Dans le secteur des vins et spiritueux, l’excédent commercial est passé de + 475 millions d’euros à +591 millions d’euros.

Un succès que le vote du Sénat aujourd’hui remet fortement en cause.

Le vote de la majorité des sénateurs est un énorme paradoxe : nous devons conforter l’économie du pays, nous devons réduire notre déficit commercial et au même moment, le Sénat rejette un accord commercial qui bénéficie à certains secteurs sans nuire aux autres.

*« Alors que la filière des vins et spiritueux est dans une situation difficile, il faudra que, demain, ceux qui ont refusé cet accord expliquent aux producteurs français de vins et de spiritueux pourquoi ils risquent de perdre les marchés qu’ils avaient développés depuis 2017 au Canada »* indique Gabriel Picard, Président de la FEVS. *« Il faudra qu’ils leur expliquent pourquoi ils suppriment un débouché significatif au moment même où certains vignobles connaissent de réelles difficultés. Il faudra qu’ils expliquent au secteur tout entier pourquoi, alors qu’on vit sous une menace, très concrète et très lourde, de contentieux commerciaux avec de grands pays, ils ont choisi de rejeter un accord avec un pays ami ».*

La procédure d’examen du texte n’est pas achevée. La FEVS poursuivra ses efforts en faveur de la ratification de l’accord, pour une France et une Europe ouvertes, conquérantes et en tournant résolument le dos à la fermeture et l’autarcie.

**À propos de la FEVS :** La Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux (FEVS) réunit environ 550 entreprises exportatrices de vins et spiritueux de France, représentant ensemble 85% des exportations françaises de vins et spiritueux.